

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

VENDREDI, 17 FÉVRIER 1882

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
17 février 1882

Le forçat de Troyes.

PREMIÈRE PARTIE.

(Suite)

Renée entendait d'une façon distincte le bruit de la respiration oppressée d'Ursule.

Soudain ce bruit devint plus fort et plus régulier.

La jeune fille redoubla d'attention et se dit :

— Elle doit dormir...

Quittant alors son fauteuil au coin du feu, l'enfant se dirigea sur la pointe des pieds vers la chambre d'Ursule et, passant sa tête par l'entrebâillement de la porte, elle regarda.

Une veilleuse posée sur la table de nuit enveloppait d'un nimbe de lumière blafarde le visage de madame Abollière.

Les yeux clos, l'attitude abandonnée d'Ursule, ne pouvaient laisser aucun doute dans l'esprit de Renée.

Sa compagne dormait d'un profond sommeil.

— Ma mère, — se dit la jeune fille, — j'obéis à votre appel... je vais vous rejoindre...

Retournant à la cheminée sur laquelle se trouvait son chapeau, elle le mit et en attacha les brides à la hâte ; — elle s'enveloppa de sa pelisse doublée et garnie de fourrures, prit à la main la valise qu'elle avait préparée et ouvrit la porte du couloir.

Sur le seuil elle s'arrêta.

Il lui semblait que ses jambes refusaient de porter le poids de son corps.

Son cœur battait dans sa poitrine à coups sourds et rapides.

Chancelante, hésitante, elle baibuttait :

— J'ai peur !... Pourquoi cette faiblesse quand l'heure que j'attendais avec fièvre est arrivée ?... Oh ! ma mère... ma mère... conseillez-moi... soutenez-moi !

Ces mots en effleurant les lèvres de Renée produisirent sur tout son être un effet magique.

Elle sentit ses forces se ranimer, les craintes qui troublaient son esprit quelques secondes auparavant disparaître et, franchissant le seuil, elle referma sans bruit la porte de sa chambre.

Le couloir était sombre, mais la jeune fille avait l'habitude de le parcourir et, s'avançant avec précaution, elle atteignit l'escalier que les lumières de l'estaminet éclairaient à travers une cloison vitrée.

Renée descendit.

Soudain, au moment de fouler les dernières marches, elle fit halte, prise d'effroi, en voyant quelqu'un devant elle.

Une voix bien connue l'interpella et dissipa sa frayeur.

C'était la servante de l'hôtel qui, s'intéressant beaucoup à la jeune fille dont elle connaissait le projet de fuite, épiait sa sortie.

— C'est vous, madame ?... dit-elle, — voilà pas mal de temps que je vous guette... — Dépêchez-vous... l'heure du train arrive.

— Je pars... — répliqua Renée en lui glissant dans la main une pièce d'or. — Et vous n'oubliez pas.

— N'ayez crainte... — Meroi, madame, et faites bon voyage.

Renée s'élança dehors.

La servante s'approcha de la fenêtre vitrée et, à la lueur des rayons qui s'en échappaient, regarda la pièce qu'elle tenait dans sa main.

— Vingt francs ! — murmura-t-elle avec une joyeuse surprise. — Moi qui croyais que c'était vingt sous ! Elle est généreuse, la petite demoiselle, et faut-il qu'elle soit riche pour donner comme ça des louis d'or !

La fille de Marguerite, n'ayant que la place à traverser, se trouvait déjà dans la salle d'attente absolument vide.

Elle s'approcha du guichet ouvert, mais agitée tremblante, elle restait immobile et muette, son porte-monnaie à la main.

— Paris... — demanda le préposé à la distribution des billets.

— Paris... — répondit la jeune fille, en jetant derrière elle un regard effaré.

— Quelle place.

— Première.

— C'est dix francs soixante-quinze centimes.

Renée posa vingt francs sur la tablette du guichet.

On lui tendit sa monnaie et un ticket.

— Pour les bagages ?... — fit-elle ensuite.

— La porte à côté — et dépêchez-vous, on annonce le train.

La jeune fille franchit la porte indiquée, se trouva dans le bureau des bagages, tendit sa valise et son ticket à un employé qui pesa le léger colis, le fit enregistrer, réclama dix centimes et remit un bulletin.

Une voix cria :

— Les voyageurs pour Paris

Le préposé aux bagages ouvrit une porte qui donnait sur le quai de la gare et dit :

— Passez par ici, madame.

Renée sortit vivement.

Son allure brusque, ses mouvements saccadés lui donnaient l'air d'une folle.

Le train entra en gare.

Les employés criaient :

— Maison-Rouge... Maison-Rouge... La jeune fille s'approcha de l'un d'eux et lui demanda :

— Le compartiment des dames seules, monsieur, s'il vous plaît ?

— Premières ?

— Oui, monsieur.

— Voici, mademoiselle.

Le compartiment réservé aux dames était vide.

Renée y monta.

L'employé reforma la portière.

Le chef de gare donna le signal ; un coup de sifflet retentit ; le piston fonctionna avec un bruit strident et le train s'ébranla.

Une fois en route, aussitôt le fait du départ irrévocablement accompli, la jeune fille se sentit défaillir.

L'imprudence de la résolution qu'elle avait prise, l'énormité de l'acte qu'elle venait de commettre, lui apparurent nettement.

Ses angoisses, un instant dissipées, revinrent l'assaillir avec une force nouvelle.

— Mon Dieu, se demanda-t-elle en tremblant, n'ai-je pas eu tort de me laisser entraîner par mon amour filial ? N'ai-je pas été folle de vouloir pénétrer à tout prix un secret qui m'épouvantait ?

Mais pouvais-je résister à l'appel de ma mère ?... à cet appel si pressant, si tendre !

Elle s'interrompit.

Une pensée sinistre traversait son esprit.

— Si cependant cette lettre mentait ? poursuivait-elle. — Si cette lettre cachait un piège ?

La fille de Marguerite sentit son sang se glacer et, tirant de la poche de sa robe l'épître de Léopold, elle la relut à la lueur de la lampe qui éclairait le compartiment.

Chose étrange ! — on eût dit alors qu'une voix mystérieuse lui expliquait les phrases de cette épître vingt fois dévorée depuis la veille. — Chaque expression lui sembla perfide, — chaque mot lui parut menteur.

Ce qui se passa dans sa tête pendant quelques secondes est indescriptible.

Egarée, à demi folle, elle se leva pour crier, pour appeler au secours, et ses mains frissonnantes baisèrent la glace de la portière.

Le train filait comme un obus.

L'air froid de la nuit frappa Renée en plein visage ; — cette sensation glaciale, chassant la fièvre du cerveau, produisit une réaction brusque.

L'enfant se laissa retomber sur les coussins capitonnés et baibuttait :

— J'avais le délire ! — Pourquoi ce doute ? — A quels propos ces frayeurs absurdes ? — Ai-je le droit d'hésiter et de trembler lorsqu'il s'agit de ma mère ? — Qui me tendrait un piège ? — Dans quel but ? — Dans quel intérêt ? — Puis-je avoir des ennemis, moi dont le monde entier ignore l'existence ? — J'étais folle, décidément, mais j'ai reconquis ma raison... — Je vais, à vous, ma mère, heureuse et confiante, pour ne plus jamais vous quitter...

Renée releva la glace et, se couchant à demi dans un des angles du compartiment, abandonna son âme à des rêves de bonheur et d'avenir...

L'usage du jeune inconnu de l'hôtel de la Préfecture vint troubler, pièce à pièce, de ce mirage ; — pour la percevoir plus nettement, elle ferma les yeux mais elle ne songeait guère à dormir.

Le train fit halte et l'on cria :

— Verneuil-Chaumes...

La jeune fille ouvrit les yeux.

Le compartiment qu'elle occupait se trouvait en face de l'horloge de la station.

Cette horloge indiquait neuf heures dix minutes.

— Dans deux heures... — fit Renée en souriant... — je serai près de l'amie qui m'a écrit au nom de ma mère...

LXII

Au moment où l'horloge de la gare de Verneuil-Chaumes indiquait neuf heures dix minutes, Jarrelonge achevait d'atteler la jument de Pascal Lantier au coupé placé sous la remise du passage Tocanier.

Cette besogne faite, le libéré jeta sur la jument une couverture d'attente passa sur sa redingote de livrée une longue pelisse à collet de fourrure, se coiffa de son chapeau à cocarde, mit des gants de castor, et alla dans la chambre à coucher du pavillon rejoindre Léopold.

Celui-ci avait fait subir à sa personne une transformation absolue.

Il portait une perruque poivre et sel, de longs favoris gris en nageoires, et des lunettes à branches d'or.

Son habillement consistait en un pantalon noir, un gilet noir, une redingote de même couleur boutonnée jusqu'au cou et ornée de la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Une cravate blanche, correctement nouée, achevait de donner au greffin l'apparence d'un magistrat ou d'un haut fonctionnaire.

Disons tout de suite que, sous ce costume sévère et presque officiel, le cousin de Pascal ne manquait ni d'aisance ni de distinction.

Un grand pardessus, dont la rosette rouge fleurissait également la boutonnière, était placé sur une chaise à côté d'un cnapéau à haute forme d'une entière fraîcheur.

Jarrelonge fut ébloui de cette tenue.

— Excusez ! — fit-il en examinant son complice de la tête aux pieds. — Rien que ça de pelure et de décoration ! — T'as l'air d'un procureur général, d'un commissaire central ou d'un médecin en chef ! — Monsieur le docteur va donner ses soins à une cliente ?

— La cliente que je vais soigner sera si bien guérie qu'elle ne souffrira jamais ! — répondit Lantier avec un effrayant cynisme.

Jarrelonge, quoique bandit émérite, et par conséquent très endurci, ne put s'empêcher de frissonner.

— Tu as une manière de dire les choses qui vous fait un drôle d'effet... — murmura-t-il. — Quand partirons-nous ?

— Rien ne presse... — répliqua l'ex-réclamaire. — Il faut de trente-cinq à quarante minutes pour aller d'ici à la gare de l'Est avec un cheval qui marche bien, et il est inutile de stationner là-bas indéfiniment... — Aux heures dérivées, les gares sont pleines d'agents de police, et je n'aime pas me montrer à ces oiseaux-là...

— Moi non plus... ils sont comme les hiboux, ils voient clair la nuit...

— Nous avons du temps devant nous, profitons-en pour bien nous entendre... — C'est ça, régions l'ordre et la marche...

— La jument est attelée ?

— Oui, et je lui ai jeté une bonne couverture sur le dos... — Tel que tu me vois j'ai le cœur très sensible pour les bêtes... Or, les chevaux c'est comme les gens, si leur suffit d'un chaud-froid pour attraper une pleurésie...

— Une fois la petite dans la voiture, songeons à l'itinéraire à prendre... — Il faudra gagner les rues les plus sombres et les moins vivantes...

— Je m'en charge, mais pour l'itinéraire, comme tu dis, il s'agit de savoir d'abord où nous conduirons le "coïta."

— Nous allons décider ça... — Tu connais bien Paris et ses environs ?

— Aussi bien que feu papa... cocher de son état et très roublard...

— Alors je vais te questionner...

— Je te répondrai comme un vrai indicateur... — Qu'est-ce que tu veux savoir ?

— Beroy est-il très fréquenté ?

— Le jour ou le soir ?

— Le soir ?

(A continuer.)

N'oubliez pas

Tous ceux qui désirent acheter des ca-deaux pour NOËL ET LA NOUVELLE ANNEE, n'oubliez pas de faire une visite à la pharmacie de Lévis.

RUE COMMERCIALE No. 86
LEVIS

L'assortiment est maintenant au complet.

Service à toilette en porcelaine, Parfumeries de toutes sortes, Bouteilles d'odeur en verre découpé, Préparation pour les dents, Peignes Brosses, etc., etc.

— AUSSI —

Médecine patentée, Homéopathie et autres. Prescriptions et ordres de médecins remplis, comme à l'ordinaire avec soin et promptitude.

O.-J. DION,

86, rue Commerciale Lévis.

16 décembre 1881.

Compagnie d'assurance mutuelle sur le feu des

Cantons de l'Est

ETABLIE EN 1873.

Président : I. I. WARRIN.
Secrétaire : G. O. SOUZA.
Bureau des directeurs. — Magog, P. Q.

Le sousigné est prêt à recevoir les applications des messieurs qui désireraient agir comme agents d'assurances pour la compagnie.

Conditions faciles pour les bons agents. S'adresser à

M. BROWN, agent général

No 113, rue St Pierre, Basse-Ville, Québec
16 juil. 1881.

LA SOCIÉTÉ PERMANENTE DE

CONSTRUCTION DES ARTISANS

FONDÉE EN 1875

CAPITAL PERMANENT..... \$100,000
MOBILE ACCUMULANT..... 45 400

Surplus au fond permanent, 31 mars 1882..... \$8,570.78
do accumulant, 31 mars 1881..... 2,594.40

Total surplus..... \$11,165.18

BUREAU : 105, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC

DIRECTEURS :

S. LESAGE, éer. président.
J. PLAMONDON, éer.
E. B. FRECHETTE, éer.
J. ARCHER, éer.
J.-A. DEFOY, éer.
JEAN BLANCHET, éer. G. R., M. P. P., Vice-président.
GEORGE PAQUET, éer.
OCTAVE MIGNER, éer.
CYRILLE DIQUET, éer.

Banque de la Société : "LA BANQUE NATIONALE."
Cette société continue de faire des avances sur garantie hypothécaire à des conditions avantageuses.
20 janvier 1882 — 1m
A. J. AUGER, Secrétaire-Tresorier.



MACHINES AGRICOLES

MM. Cha. T. Côté & Cie., informant le public qu'ils ont complété leur assortiment de Machines aratoires les plus améliorées. Voici l'énumération de ces machines :

Charrues à Perche pour un cheval. Charrues à Perche, réversible pour côtes, pour un ou deux chevaux. Charrues à Perche, dite "l'Amie du cultivateur" ou charrues à trois sillons. Trains auxquels on attache toutes sortes de charrues, cultivateurs ou araches-pâtées. Herbes circulaires faisant double ouvrage et d'une manière supérieure à toute autre. Herbes en Fer, en trois et quatre parties. Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herbes et semoirs. Cultivateurs pour un ou deux chevaux, ainsi les sarclours de jardins avec les accessoires, semoir avec herse, rouleau et appareil pour semer la graine de mil, l'instrument le plus complet qui ait jamais été inventé, brevet de Vessot. Faucheuses, la célèbre "Toronto" ou "Whiteley" et la "New-Warrior" Machines "Toronto" ou "Whiteley." Faneuses, pour un cheval. Moulins à Batre. Les célèbres moulins à batre, à un, deux et trois chevaux, de Gray et Fils, Vermont, avec van, garantis pour batre de 200 à 500 minots par jour, sans aucune perte. Macinés à scie rotative. Machine à scie de travaux, avec un cheval. Machines à batre à main, capables de batre sept à dix minots par heure. Machines pour finir le beurre. Arrache-souches. Cribes ordinaires. Cribes pour séparer toutes espèces de grains. Petit se-noir et cultivateur à la main. Charruettes à arrosage. Charruettes à foin. Toubroux à osses. Machines pour grainer et lever les roues (Lifting Lark). Canon de magasin (Trucks). Machines à laver de toutes espèces. Torcheuses. Tabouret de canot. Chaises-litac. Lit de camp. Presse à foin. Pelles à charbon, grattoirs pour charbon.

Aussi en vente, COPROGÈNE OU PROCÈDE BOMBER POUR FABRIQUER TOUTES SORTES D'ENGRAIS. PRIX, 50 CTS.

N. B. — Nous gardons constamment un assortiment complet de pièces à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

CHS. T. CÔTÉ & CIE.,
Bureau de Poste, Boite 134, Québec

16 juil. 1881.

LE QUOTIDIEN

Journal du soir
PARAISANT TOUS LES JOURS
Prix de l'abonnement:
UN AN \$2 50
SIX MOIS 1 25
TROIS MOIS 65
Taux des annonces:
Première insertion 10 cts. la ligne.
Insertion subséquente 5 "

LEVIS, 17 FEVRIER 1882

LE CONCERT DE CE SOIR.

Il suffit de nommer les noms de Madame Chouinard, Mesdemoiselles Crépault et Maguire, cantatrices, M. Crépault, Farmer, Howard, Marchesault, etc., etc., pour assurer au public que le concert de ce soir sera le plus beau qui s'est donné dans la salle Lazon.

NOTES POLITIQUES

Une députation a eu une entrevue avec le ministre des finances au sujet de l'abolition des timbres sur les billets. Cette loi ne donne qu'un léger revenu et cause beaucoup de trouble et d'ennuis. La députation a confiance dans le succès de ses démarches.

La nouvelle que M. McIntyre avait vendu ses intérêts dans le syndicat du Pacifique à M. Vanderbilt, pour \$5,000,000, est fautive.

Suivant les termes du contrat, aucun membre du syndicat ne peut se retirer, ni vendre ses intérêts sans le consentement de ses confrères et du gouvernement. Et jusqu'à présent aucune demande en ce sens n'a été faite.

Le rapport du recensement de la Puissance porte le chiffre de la population à 4,324,810 âmes, réparties comme suit:

Île du Prince-Edouard, 108,891; Nouvelle-Ecosse, 440,572; Nouveau-Brunswick, 321,233; Québec, 1,359,027; Ontario, 1,923,228; Manitoba, 65,954; Colombie britannique, 49,459; les territoires, 56,446. Dans les principales villes, on remarque: Charlottetown, 11,485; Halifax, 36,100; St-Jean, N.-B., 26,127; Québec, 62,446; Montréal, 140,747; Toronto, 86,415; Ottawa, 26,412; Hamilton, 35,961; London, 19,736.

Les députés de la province de Québec travaillent activement pour obtenir le rappel des droits sur le tabac canadien. Hier au matin, quarante députés ont rencontré le ministre du revenu de l'intérieur relativement à cette affaire. L'honorable ministre a promis de recommander au gouvernement l'abolition des droits sur le tabac en feuille canadien et la réduction des impôts sur le tabac canadien fabriqué et les cigares.

NOUVELLES GENERALES

On lit dans le "Manitoba":

Jean Grouette est le vingt-neuvième petit-fils de Jean-Baptiste Perreault, qui se marie. Le vieux grand-père est encore alerte ainsi que son épouse. On dit qu'ils vont célébrer leurs noces de diamant prochainement.

Un canadien de Ste. Anne a vendu ces jours-ci pour \$15,000 une propriété qu'il avait acquise en échange d'un boeuf il y a 3 ans. Voilà une transaction qui paie au moins.

Pendant son séjour dans cette Province, Lord Selkirk donna à Parker un de ses soldats une terre située près du pont Louise. Parker revendit cette terre pour \$45 il y a 32 ans. Le dernier acquéreur l'a payée \$22,050.

Pendant les vingt années qui vient de s'écouler, il y a eu à St-Basile 2,348 baptêmes, 443 mariages, et 1,233 sépultures.

Les nombreuses scieries établies sur les bords du lac aux Crochets et de la rivière Winnipeg nécessitent des chantiers considérables durant l'hiver. Comme dans les forêts de l'Ottawa, les Canadiens-français y comptent pour les deux tiers.

L'honorable M. Royal s'embarquera probablement demain, à Liverpool, pour revenir au Canada.

Plusieurs commerçants de St-Hyacinthe visitent en ce moment Manitoba où ils ont l'intention de s'établir.

Le comité chargé d'examiner l'état des affaires de la raffinerie de sucre d'Halifax a soumis son rapport. Il blâme les directeurs pour ne pas avoir surveillé assez attentivement les opérations de la compagnie. De nouveaux directeurs ont été nommés et ceux-ci sont autorisés à émettre des obligations préférentielles afin de porter le capital à un chiffre plus élevé.

Un de nos compatriotes qui habite Lowell, Etats-Unis, M. Abraham Parent, a confectionné une table dans laquelle il est entré quatre mille pièces de différents bois. C'est un magnifique travail.

Le lendemain du vol de cadavre dans le charnier du cimetière Saint-Vincent de Paul, on a trouvé un corps complètement nu, ayant une corde au cou.

Une dépêche de Berlin mande que la France ne paraît guère disposée à convoquer la conférence monétaire pour

le premier avril, attendu qu'elle ne veut pas échouer une seconde fois dans ses efforts pour mettre les puissances d'accord sur cette question.

La compagnie des "tramways" a obtenu de la Corporation de Montréal le monopole pendant encore vingt-cinq années.

Les principales conditions consistent en ce qu'elle devra payer une taxe de \$2,000 à la municipalité pour la première année, \$3,000 pour la seconde année de suite jusqu'à \$61,000 de manière à donner \$140,000 à la ville dans la période de vingt-cinq ans. La compagnie se propose de faire d'importantes améliorations qui seront avantageuses pour le public.

C'est ce soir qu'a lieu le concert annuel du club de raquettes.

TELEGRAPHIE

Ottawa.

15 février.

La société d'immigration d'Ottawa a pris des arrangements pour faire venir cent servantes de l'Irlande.

Un constable de Pembroke ayant arrêté près de cette ville un nommé McGuire, accusé de bigamie était monté en chemin de fer avec son prisonnier afin de se rendre à Aymer quand rendu dans le wagon, McGuire demande au gardien de le débarrasser de ses menottes, en prétextant qu'il était malade. Le constable ayant acquiescé à sa demande le prisonnier se tint tranquille jusqu'au moment d'arriver à Ashton. Se levant tout à coup il ouvrit la porte du wagon et se précipita hors du train qui allait alors à une grande vitesse.

On crut qu'il s'était tué, mais en arrivant à Ottawa une dépêche de Sittsville annonçait qu'on s'était trompé et que McGuire était rendu dans ce village. Il a fait, à pied, un trajet de cinq milles pour gagner ce dernier endroit.

Le constable est parti immédiatement pour Sittsville où il a arrêté McGuire une seconde fois et l'a ramené à Ottawa.

Peterborough, 16 fév.

Un nommé John Whelan, qui résidait dans le quartier Nord de cette ville, s'est suicidé hier soir en se coupant la gorge avec un rasoir. Il était âgé d'une cinquantaine d'années. On ne connaît pas les motifs qui l'ont porté à s'ôter la vie. Le coroner va ouvrir une enquête.

Etats-Unis.

St-Paul, Minn, 15 fév.

On dit ici que M. E. Pearson, de Toronto, représentant d'un riche candidat, a acheté les emplacements des voies de Stuyves et Brooklyn, sur le chemin de fer du Pacifique canadien.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 16 février.

L'orateur prend la parole à 3 15 heures p. m.

L'hon. O'CONNOR soumet le rapport des postes.

Plusieurs pétitions sont lues, dont quelques-unes en faveur du projet de loi relatif au mariage entre beau-frère et belle-sœur.

Sir H. LANGEVIN propose quelques changements dans le comité de la Bibliothèque et donne des explications à M. Blake qui finalement se déclare satisfait.

M. GILQUARD présente un bill demandant le rappel de la loi prohibant le mariage du beau-frère avec sa belle-sœur.

M. IVES propose un amendement à la section 19 concernant l'élection des membres de la Chambre des communes. Il demande que le paragraphe exigeant un dépôt de \$50 soit annulé.

Il propose la loi de Québec qui exige un dépôt de \$200, mais que l'on remet à tous candidats qui reçoit un quart des votes enregistrés.

M. BEAUCHESSNE demandera lundi prochain si c'est l'intention du gouvernement de voter un crédit pour la ligne de steamers entre Gaspé et Campbellton, en connexion avec le chemin de fer Intercolonial.

L'hon. McKENZIE donne avis de motion que lundi il demandera copies de tous les rapports soumis par M. Frank Shanly au sujet des réclamations faites par les entrepreneurs ou autres sur l'Intercolonial, avec un état établissant la nature et le montant de ces réclamations en chaque cas; aussi qu'elle a été la conduite du ministère des chemins de fer ou du conseil privé sur chacun de ces rapports ou réclamations.

M. PATTERSON (d'Essex) demande communication de la correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial concernant l'entrée du bétail dans la Puissance soit pour l'élevage ou autres fins. Il dit que la prohibition de l'importation des animaux des Etats de l'Ouest au Canada a affecté considérablement la division ouest du pays.

Sir H. LANGEVIN dit que le gouvernement a déjà considéré cette question et qu'il proposera une mesure en ce sens.

COURRIER DE LEVIS.

Revue accident.—Jeudi, 10 février, un bien pénible accident est arrivé dans la paroisse de St-Cajetan d'Armagh. Zéphirin Brochu, cultivateur, travaillait dans un bois, lorsqu'il trouva une mort instantanée sous le poids écrasant d'un arbre qu'il avait lui-même abattu. Ce fut un de ces frères qui se trouva dans ce déplorable état. Le défunt était marié et père de cinq enfants dont il était la seule espérance, l'unique soutien.

Service.—Jeudi, 23 février courant, à 8 h. a. m. sera chanté dans l'église de St-Joseph de Lévis, un service de Requiem pour le repos de l'âme de feu le Rév. Père Champagneul, fondateur de la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur en Canada. Tous les amis de l'Institut sont priés d'y assister.

Transport du bétail.—On vient de construire un nouveau char destiné au transport du bétail. Ce char est divisé en compartiments dont les cloisons se replient comme des volets, de sorte que les animaux se trouvant séparés les uns des autres ne peuvent se faire de mal, ni être blessés par les secousses du convoi. Chaque compartiment contient une crèche pour le fourrage et offre assez de place pour permettre à l'animal de se coucher.

C'est une importante amélioration, si l'on considère que d'après ce nouveau système, le bétail perdra les quatre cinquièmes de moins de son poids.

Le nouveau char a, de plus, l'avantage d'être chargé en huit minutes.

Plus de neige.—On écrit de Stanbridge, comté de Missisquoi, que les dernières pluies ont fait disparaître encore une fois les quelques pouces de neige qui recouvraient le sol. Les voitures à roues ont remplacé les traîneaux. C'est la deuxième fois, cet hiver, que cette localité subit un semblable changement dans la température.

—Ce sera la première fois, ce soir, en cette ville, qu'un chœur complet aura chanté dans un concert.

Maritime.—Les dépêches télégraphiques nous informent que le paquebot "Bahama" n'était pas propre à la mer. De deux personnes qui s'étaient engagées à bord, une a refusé d'y aller comme commis et l'autre, rendu à New-York, a préféré revenir plutôt que de continuer le voyage à Porto Rico. Il ne traversait pas le bateau assez fort pour la mer.

Le "Bahama" est parti de St-Jean, Porto Rico pour New-York, le 4 du courant, à six heures p. m. Tout alla bien jusque dans la soirée du neuf, lorsque le baromètre tomba et une tempête extraordinaire, accompagnée d'éclairs et de tonnerre, sévit durant toute la nuit.

Vers trois heures a. m. une mer renversa le paquebot sur le côté et l'eau éteignit les feux. Le vaisseau étant devenu incontrôlable, le capitaine informa les passagers et l'équipage qu'il abandonnait à l'instant le vaisseau. Deux chaloupes furent lancées à l'eau, le capitaine, le second officier et quinze hommes de l'équipage embarquèrent dans la première qui fut renversée par une vague; tous se sont noyés.

Avant de laisser l'autre chaloupe, le capt. donna un compas à son adjoint en lui indiquant où se trouvait Bermudes et Savannah. Le reste de l'équipage, moins le garçon cuisinier le pâtissier et Paul Mathurin qui avaient la réputation d'être de bons marins, s'embarqua dans cette chaloupe. Vers 3 30 heures p. m. un voilier recueillit les naufragés.

On croit qu'une barque a sauvé les trois hommes qui sont restés à bord et qu'un de ces jours on aura de leurs nouvelles.

Huit québécois employés à bord et qui sont sauvés, seront probablement retenus à New-York une journée ou deux par le consul anglais pour son enquête officielle.

Suivant les derniers rapports, treize québécois ont péri. Capt. E.-F. Astwood, de Bermudes, âgé de 39 ans, laisse une femme et plusieurs enfants, James Sutton, commis, ci-devant secrétaire du club de raquettes Waverley, était garçon, William O'Brien laisse une veuve et 6 enfants, Charles Smith, laisse une veuve et 4 enfants, Thomas George, John Chapples, Félix Dubé, Cap Blanc, P. McCarthy, R. Foster, George Foster, son fils et son beau-frère, Paul Mathurin, 3me ingénieur, St-Thomas, Montuagay, G. Brymer, de Spencer Cove, Charles —, un suédois James Ferrell, H. — garçon cuisinier.

Les survivants sont: R. Williams, Alfred Després et Z. Samson, de Lévis, George Thibault, de Québec, John Olsen, J. W. Malloy, Emile Frank, D. Tremblay, cuisinier, Edmond Laroie, Hubert Tremblay, John S. Scott, H.-G. Fear.

La cargaison est évaluée à \$100,000. Plusieurs sacs de malle et \$6,000 en or et en argent laissés dans la chambre du commis sont perdus. Le vaisseau a été construit en Angleterre, en 1861. Il est assuré à Québec. Le steamer est évalué à \$100,000.

Plus tard.—A. Després, Z. Samson, G. Thibault, J.-W. Malloy, E. Frank, Donat Tremblay, E. Lavoie et H. Tremblay doivent donner aujourd'hui leur déposition à l'enquête sur les causes de la perte de ce paquebot.

Rectification.—M. J.-O. D. de Borély, rédacteur du "Guide du Peuple" écrit que son frère est mort d'une congestion cérébrale. C'est aussi le verdict qu'a rendu le jury à l'enquête.

Patience donc! quelques heures encore et le concert du club des raquettes commence.

—Ce serait trop aimer la solitude que de ne pas assister au concert de ce soir.

COURRIER DE QUEBEC.

Un vétéran.—Le nombre des vétérans diminue sensiblement. La mort vient encore de frapper l'un de ces braves militaires de 1812. Celui-ci se nommait Pierre Pâquet dit Lavallée, résidait à Québec et était âgé de 91 ans.

Institut canadien.—Les membres de l'Institut canadien prendront possession de leurs nouvelles salles sur la rue St-Jean, maison Bilodeau, le premier mai prochain.

Le nouvel édifice renferme 27 appartements, à part les hangars.

La salle de l'Institut sera située au deuxième étage. Elle a 90 pieds de longueur, 36 de largeur et 16 de hauteur. Il y aura une chambre spéciale pour les réunions des directeurs et des comités et une petite salle pour les fumeurs.

Nouvelles sociétés.—Brunet, Laurent & Cie., marchandises sèches, Québec; Jos.-Calixte Brunet, Pierre M. Laurent et A. P. Laurent, associés Edmond Bélanger, marchandises sèches, Québec.

Accident.—Un jeune garçon de M. Rowbottom, cocher de place, est tombé dans la vitrine de M. Burke, pharmacien, avant-hier au soir, et s'est fait plusieurs coupures. Celles au bras sont sérieuses et le médecin croit que l'amputation pourrait bien devenir nécessaire.

Notes personnelles.—L'honorable J. A. Chapleau et M. L.-A. Sénécal sont partis pour Montréal, hier au matin.

—M. Dansereau et George Stephens, député, sont arrivés de Montréal à Québec.

—M. Chs. Mackenzie est parti pour l'Angleterre, ce matin. Son absence durera dix semaines.

—M. Sewell, compteur de la banque des marchands de cette ville, est parti pour Winnipeg chargé d'une mission concernant cette institution.

Duel.—Il y a des gens bilieux parmi les militaires. On rapporte qu'un soldat de la batterie "B" a provoqué en duel un citoyen de Kingston. On ne sait pas au juste les raisons qui ont porté ce vaillant homme de guerre à prendre une telle détermination. Quelques personnes pourraient croire que c'est "l'amour" du combat, mais non; on parle d'une femme.

Malades.—Le père de M. P.-V. Vallin, député aux Communes, est gravement malade.

—M. le capitaine Marmen, de Saint-Roch, est aussi sérieusement indisposé.

Nouvelles du Saguenay.—Le 5 février M. Louis-S. Caron a été ordonné prêtre dans la chapelle du couvent du Bon Pasteur, à Chicoutimi. Le nouveau ministre du Seigneur a été nommé vicaire à St-Prime du lac St-Jean. En faisant cette nomination, monseigneur de Chicoutimi a eu sans doute l'intention de favoriser le plus possible la colonisation de ces endroits pleins d'avenir. Ayant un vicaire, M. l'abbé Belley, curé de St-Prime, pourra consacrer plus de temps aux intérêts des cantons Normandin et de la rivière Attikoupsé, qui avant longtemps, seront de belles paroisses.

Au faubourg St-Jean.—Dimanche prochain, 19 février, aura lieu à l'Ecole des Chers Frères de St-Jean-Baptiste, la vente des sièges pour les offices publics. Cette vente commencera à 2 heures P. M. Conditions ordinaires pour la vente des bancs dans les églises. Vente pour un an. On paie d'avance les premiers six mois. Trois sièges à la fois; six à sept cents chaises pour l'usage exclusif des citoyens de St-Jean. Dans une sacristie attenante à l'Ecole, et y communiquant par deux portes, pourront se mettre gratis quatre ou cinq cents personnes. De cet endroit on pourra voir un peu l'autel et entendre très bien les sermons et le chant de l'Eglise. Eclairage au gaz. Le Mercredi des Cendres il y aura trois offices, à 8 heures A. M. au Bon Pasteur et chez les Sœurs de la Charité; à 9 1/2 heures à l'Ecole des Frères.

Offices durant le carême.—Durant la semaine, 2 messes à 6 et à 7 heures, chez les Sœurs de la Charité; à 6, 7 et 8 heures à la Chapelle de l'Ecole.

Le dimanche, messes basses à l'Ecole à 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2 heures. La messe de 7 1/2 heures sera pour les enfants des Ecoles, garçons et filles.

Il y aura deux grande-messes à 8 1/2 heures et à 10 heures. Prône et sermon à ces grande-messes. Vêpres à 2 heures.

Archiconfrérie à 7 heures du soir. Les baptêmes et les services des défunts continueront à se faire chez les Sœurs de la Charité jusqu'à ce que le desservant et ses vicaires aient demeuré dans le nouveau presbytère, qui devra être prêt à la Quinquagésime. MM. Godin et Bélanger confesseront tous les matins, à l'heure des messes chez les Sœurs de la Charité. MM. Plamondon, Bourque et McOres entendront les confessions à la chapelle de l'Ecole.

La semaine, la chapelle sera ouverte aux fidèles, excepté de 10 heures a. m. à 2 heures p. m.

Pour les malades, le jour et la nuit, on s'adressera à la résidence des prêtres chez les Sœurs de la Charité, jusqu'à nouvel ordre.

F.-X. PLAMONDON, Ptre.

Infanticide.—On a trouvé le cadavre d'un enfant nouveau-né dans les escaliers de l'Hôpital du Sacré-Cœur. Cette regrettable affaire fait le sujet de conversation des commères de la localité. Elles abondent en suppositions de toutes sortes. Qui sait, si cette fois, tout ce babillage ne servira pas à jeter quelques lumières sur ce profond mystère. Sans en avoir l'intention, les vieilles, avec tous leurs commentaires, seront peut-être utiles aux autorités; elles désigneront non du doigt, mais du bout de la langue, l'auteur du crime.

Cour de police.—Alfred Bérubé et Louis Pâquet ont été trouvés coupables de vol sur la personne.

Après l'interrogatoire des témoins, Joseph Portelance est trouvé coupable de larcin.

La sentence de ces trois délinquants sera prononcée aujourd'hui.

Cinq épiciers sont accusés d'avoir vendu de la boisson en quantité moindre d'une chopine mesure impériale. L'un d'eux s'avoue coupable et il est condamné à \$75 d'amende. Le procès des quatre autres s'instruira demain ou lundi.

Lac St-Jean.—Comme nous l'avons annoncé hier, l'assemblée des actionnaires et des porteurs de bons de la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean a eu lieu hier après-midi.

Après les affaires de routine, on a donné lecture du rapport des directeurs. On y observe que durant les derniers douze mois, les travaux de construction ont été poussés activement. La première section du chemin jusqu'à St-Raymond est terminée, à l'exception de quelques milles qu'il faudra niveler l'été prochain.

Pendant une grande partie de l'année, plusieurs ingénieurs ont été employés pour déterminer le tracé de la voie entre Saint-Raymond et le lac Edouard. On a demandé et reçu des soumissions pour la construction de cette deuxième section.

Les premiers vingt-quatre milles du chemin entre Québec et le lac Saint-Joseph ont été ouverts au trafic le premier juillet et les trois novembre on commençait l'exploitation de la première section de cette voie ferrée.

Il est généralement reconnu que pour une nouvelle ligne, le trafic est satisfaisant et promet pour l'avenir. La population du district que traverse la voie ferrée semble bien apprécier cet immense avantage. Pendant les derniers six mois de l'année 1881, on a vendu 7,650 billets, c'était au delà des espérances.

On espère que les négociations commencées entre la compagnie, le gouvernement et la cité de Québec auront un bon résultat. Elles permettront à la compagnie de terminer le plus tôt possible la construction du chemin. Le gouvernement est intéressé au succès de cette entreprise, car celle-ci le mettrait en mesure de concéder les terres, environ six millions d'acres, qu'il possède dans cette contrée. Cette raison seule serait suffisante pour compter sur l'aide du gouvernement provincial.

Suivant le tracé des ingénieurs, le chemin peut être construit à un prix raisonnable, et les directeurs n'ont aucun doute sur le succès de l'entreprise qui est d'une grande importance pour la province en général et la cité de Québec en particulier.

On a ensuite adopté une motion reconnaissant avec une vive satisfaction que le premier ministre de la province de Québec a exprimé, dans une récente démonstration publique, son intention d'aider la construction du chemin de fer du lac Saint-Jean dans toute la mesure de ses forces. La compagnie espère que l'honorable J.-A. Chapleau travaillera à cette fin.

Les messieurs suivants ont été élus directeurs: T. Ledroit, Frank Ross, hon. D.-A. Ross, Simon Peters, R.-P. Vallée, M. P., T.-A. Piddington, lt. col. M.-W. Baby et J.-D. Brousseau, maire, (ex-officio.)

—Musique, chansons, déclamations, tout cela rendu avec succès. Allons au concert.

FAITS DIVERS.

Turner's Falls, Mass.—Un accident des plus déplorables vient de jeter l'émoi au sein de notre population.

Ces jours derniers, une jeune canadienne du nom de Racicot, employée chez Jacob Yeter, restaurateur, voulut se servir de kerosine pour allumer le feu quand le vase fit explosion, et le liquide enflammé se répandit sur la jeune fille et sur le berceau où dormait l'enfant de Mme Yeter. Accourue aux cris de détresse de la jeune fille, cette dame arracha son enfant du berceau et essaya d'éteindre les flammes. Victime de son dévouement, ses vêtements prirent feu et elle subit des brûlures dont elle mourut le même soir à 9 heures. La fille Racicot âgée de 13 ans, dont les vêtements furent complètement brûlés, succomba vers les cinq heures de l'après-midi, et l'enfant de Mme Yeter mourut aussi, peu de temps après l'accident. M. Yeter

qui était à Boston ce jour là, est arrivé chez lui une heure après la mort de sa femme. Pauvre homme!

Huile flambeante.—Un réservoir d'huile de pétrole à crevé il y a plusieurs semaines sur la ferme Ellenbrook, près du village d'Oleas, New-York, et l'huile s'est répandue sur le sol à une grande distance. Dimanche soir, une étincelle est tombée d'une locomotive sur cette masse d'huile, qu'on avait négligé d'enlever ou de recouvrir de terre. Les flammes se sont répandues instantanément sur un long espace et ont atteint en quelques minutes le réservoir no. 1,117, qui a fait explosion et donné un nouvel aliment à l'incendie. Peu après deux autres ont successivement sauté, et toute la région est devenue une masse de flammes. Pendant la nuit entière, le pays a été illuminé sur une circonférence s'étendant bien des milles, et quoique des hommes sont accourus de toutes les localités voisines, avec des pelles, pioches, extincteurs, etc., leurs efforts n'ont eu aucun effet appréciable. Dans la matinée, un quatrième réservoir a été atteint et a fait explosion. A midi, le feu avait consumé 140,000 barils d'huile valant \$100,000. L'incendie n'avait rien perdu de son intensité, et on désespérait presque de pouvoir l'empêcher de se communiquer à vingt autres réservoirs, du côté desquels il se dirigeait. En ce cas, la conflagration prendra les proportions d'une calamité.

Le vol de cadavres.—Le grand cimetière Bissonnette est allé à St-Vincent de Paul pour faire des recherches relativement au vol de cadavres commis vendredi soir. On soupçonne paraît-il quelques villageois de complicité dans cette affaire. Lorsqu'on considère, en effet, la manière dont le vol a été accompli, il est bien difficile de croire que les profanateurs n'ont pas été protégés par quelqu'un.

Le charnier, situé sur la route, près de l'église, est entièrement de pierre et recouvert d'une toiture de planches et de bardeaux. L'intérieur mesure 12 pieds sur 10, et 8 pieds de hauteur. Il contenait 13 cadavres, le soir du vol, sept adultes et six enfants. Les voleurs en ont enlevé cinq, mais laisser tomber un dans leur fuite.

D'après l'apparence du charnier, la besogne a dû se faire lentement et non sans bruit. Le bardeau et les planches n'ont pas été sciés, mais arrachés avec violence, repelés sur une longueur de cinq pieds et brisés. La route a ensuite été attaquée et les pierres précipitées sur la clôture du cimetière, qu'elles ont mis en pièces. Les cadavres enlevés de leurs cercueils ont été déshabillés et sortis par l'ouverture au moyen d'une corde passée autour du cou. Le charnier contient encore les cercueils brisés et les vêtements déchirés des morts, dont plusieurs lambeaux gisent épars sur le parquet au milieu d'une quantité de chaux et de mortier.

Le bedeau de l'église, vieillard de 75 ans, dont la résidence est située à moins de douze pieds du caveau, dit n'avoir rien entendu. Cependant, la garde du pénitencier, à plusieurs arpents de distance, et d'autres personnes, affirmant avoir entendu un bruit insolite, peu de temps après 7,30 heures.

Le bedeau dit qu'après minuit, vers 2, 20 heures, il entendit un léger bruit et monta dans son grenier pour voir ce qui se passait. Les vitres de la fenêtre et ni couvertes de glace, il dut ouvrir le chassis. Il crut apercevoir alors dans l'obscurité un cheval et un traîneau en forme de boîte près duquel se tenaient quatre hommes. Il cria de toute la force de ses poumons "Aux voleurs de corps!", ce qui mit les hommes en fuite. Un d'eux tomba du traîneau lorsqu'il partit, mais se releva immédiatement et le rejoignit rapidement. Quelques minutes après, on trouva sur la route le cadavre de Maxim Racine, à l'endroit où l'homme était tombé. Il était nu et portait une corde autour du cou. Personne n'avait entendu les cris du vieux bedeau. L'opinion générale est que celui-ci a eu connaissance du vol longtemps avant de donner l'alarme, mais que la peur l'a empêché de bouger. D'ailleurs, il n'était pas le gardien du charnier, mais seulement le dépositaire des os.

La police a recueilli des renseignements précieux qu'il n'est pas prudent de faire connaître aujourd'hui.

Une tentative semblable à celle-ci avait été faite la veille à St-Rose, mais les voleurs ayant attaqué le mur près d'un angle, l'ont troué trop épais et ont abandonné la besogne.

— La Patrie.

Mine de bière.—Le "Derriek d'Oil City," États-Unis, annonce que les chercheurs d'huile ont creusé et continué à creuser une quantité de puits sur la colline dite Point, près de Franklin. Cette colline s'élève à pied au bord de la critique French, et la brasserie de Philip Grossman est située au pied de South Park street sur la rive gauche de la critique. Sur l'autre rive sont les immenses caves à bière, creusées dans le roc vif et s'étendant sur une longueur de plus de 100 pieds. Dans cette cave sont rangés un grand nombre de fûts contenant chacun dix barils de bière. Ils sont tous reliés par des tuyaux à un énorme fût — le fût d'approvisionnement — enfoncé à l'extrémité du fond de la cave et qui, au fur et à mesure qu'on tire son contenu,

est alimenté par les tuyaux des autres fûts et se trouve par conséquent toujours plein.

Rial et Son, fermiers de la portion de la colline Point, qui est au-dessus de la cave de Grossman, ont creusé plusieurs puits qui donnent tous de bons rendements d'huile. Dernièrement, ils ont creusé un autre puits, et le liquide a été recueilli à 490 pieds. Les appareils requis ont été installés et aux premiers coups de pompe, l'huile est arrivée en grande quantité, mais il y avait quelque chose d'extraordinaire dans son apparence; et un des ouvriers eu l'idée de la goûter pour juger de sa qualité. Après en avoir mis quelques gouttes sur sa langue, il lui a trouvé si bon goût qu'il a saisi le tuyau dans sa bouche et a bu une prodigieuse lampée.

En vrais moutons de Panurge, ses camarades ont suivi son exemple, et tous à tour de rôle ont bu et rebu. En moins d'une heure, ils étaient tous étendus ivres-morts autour du puits. La nouvelle de la découverte de cette huile miraculeuse s'est répandue dans le village, e. Les habitants, y compris les femmes et les enfants, sont accourus comme un seul homme, et enfourmant successivement le tuyau dans leur bouche, ils ont bu jusqu'à plus soif. Avant le soir, tous les villageois étaient aussi ivres que les ouvriers, et l'un d'eux a déclaré en s'endormant que cette huile avait un goût de bière.

Une idée horrible a traversé alors l'esprit de MM. Rial et Son, et en toute hâte ils ont envoyé chercher le seul connaisseur en bière du village, le brasseur Grossman, pour savoir si en effet l'huile du nouveau puits avait quelque chose de commun avec la bière. Le brasseur est venu, a goûté le liquide et s'est arraché les cheveux en criant: "C'est une propre bière! Mein Gott! Ils ont séché ma cave!" La cave a été visitée le plus tôt possible, et l'on a reconnu que le brasseur avait raison; ses barils étaient "séchés." Le forage du puits s'était arrêté juste sur le fût d'approvisionnement enfoncé au fond de la cave.

La nourriture de l'homme.—Les premiers hommes furent être frugivores, mais devinrent bientôt omnivores par nécessité. Il est intéressant de savoir ce que mangent encore certains peuples avant d'étudier l'alimentation des premiers habitants de l'Europe. Les Australiens se destinent en engloutissant dans leur estomac des morceaux de chair de baleine en putréfaction; les Esquimaux se gorgent d'huile de phoque et de cachalot; les Chinois mangent avec plaisir des chiens, des chats, des rats, des crapauds, des lavas et des chrysalides de vers à soie, etc.

La chair de four, celle de manmouth et celle du rhinocéros figuraient dans la cuisine de nos premiers ancêtres.

L'urus, l'aurochs, le bœuf primitif, le cerf à bois gigantesques, le renne, et plus tard le bouquetin, le mouton, la chèvre, le sanglier, le porc, servaient journellement à leur alimentation. Ils ne méprisaient ni le chien ni même le renard. On sait maintenant à n'en pas vouloir douter que la moelle des os, à ces époques, était un des mets les plus recherchés, comme elle l'est encore aujourd'hui chez les Esquimaux, les Groenlandais, les Lapons.

Ainsi s'explique l'état fragmenté des nombreux ossements d'animaux, et même des ossements humains trouvés dans les cavernes, tumuli, les kjoekkenmoeding, etc., etc.

Divers espèces d'oiseaux aquatiques et autres, en Danemark, le coq de buyère, qui en a dès longtemps disparu, le cygne sauvage, le grand pigouin, aujourd'hui relégué au Groenland, des poissons (harengs, harengues, etc.), plusieurs mollusques, notamment des huîtres en abondance, des moules, des bukkardes, des natiées et des colimaçons, fournissaient aussi un appoint considérable à la nourriture des hommes de la période quaternaire.

Enfin le lait des troupeaux et le fromage des vaches virent s'ajouter notamment chez les habitants des cités lacustres, au régime tiré des deux règnes organiques.

D'abord, la chair des animaux fut mangée tout crue, mais, une fois mis en possession du feu, l'homme pu faire cuire ces aliments, ce qui les rendit plus faciles à digérer, et même tirer parti d'une foule de substances végétales et animales qui, sans la cuisson, ne seraient pas comestibles.

Cette cuisson des aliments dut se faire de diverses manières, soit en les faisant rôtir sur des charbons ardents, comme semblent le prouver les os à demi calcinés, soit bouillis dans l'eau. Mais on peut se demander si les hommes qui vivaient à l'époque où la poterie n'était pas encore inventée savaient se procurer de l'eau bouillante.

Certains peuplades sauvages ne connaissant pas encore la poterie se procurent de l'eau bouillante en plongeant des pierres rouges au feu dans des vases de pierre ollaire, de bois, de cuir, qu'ils ont remplis d'eau. Les silex noirs, et par le feu que l'on trouve dans des cavernes ossifères, à côté des foyers, ont pu également servir au même usage. La découverte de la poterie a dû faire disparaître ce procédé incommode.

Il est probable que l'usage du sel marie comme assaisonnement s'est répandu de très bonne heure chez les

peuples primitifs. Cet usage d'ailleurs est fondé sur une loi naturelle qui semble être une nécessité. Tous les peuples s'en servent et, dans les endroits où il est rare, il remplace la monnaie et sert de moyens d'échange. Chez les Galles et chez les habitants de la Côte d'Or, en Afrique, Liebig raconte qu'on donnait un et même deux esclaves pour une poignée de sel.

La culture de la terre à l'époque des lacustres fournit aussi à l'homme les céréales. On sait que des gâteaux de pain ont été trouvés dans les laes de la Suisse.

Patachon et Giraffier.— Dans cette amusante pochade qui porte pour titre les "Deux Aveugles", Patachon et Giraffier se disputent à coup de poing le sou que leur jette un passant. Cette scène, paraît-il, n'est pas absolument du domaine de l'opérette, et les voyageurs qui sortaient hier de la gare du Nord ont pu assister à une réédition de ce combat homérique.

Deux aveugles s'étaient postés, en effet, hier, dans l'après-midi, aux abords de la porte de l'arrivée. Tous les deux psalmodiaient à qui mieux mieux leur monotone complainte lorsque l'un d'eux reçut dans son chapeau une petite pièce blanche, cinquante centimes. Le petit garçon qui accompagnait l'autre aveugle le prévint de la bonne fortune qui venait d'échoir à son collègue. Furieux l'aveugle s'approcha de ce dernier et l'accusa de concurrence déloyale; il avait, paraît-il, acheté la place de son prédécesseur qui s'était sans doute retiré après fortune faite.

Quoi qu'il en soit, nos deux aveugles ne s'en tinrent pas aux paroles, et les bâtons furent bientôt de la partie. Mais leurs bâtons de droite et de gauche, les deux aveugles frappaient comme deux sourds, à la grande joie de la foule qui, voyant qu'ils ne réussissaient pas à s'attraper, riait de l'aventure.

Malheureusement, le hasard voulut que l'homme qui avait reçu la pièce de 50 centimes portât un coup mieux assuré et que l'autre, qui était en guigne, le reçut sur la tête.

Un gardien de la paix surgit alors et sépara les deux mendiants, qu'il fit déguerpir de cette place au plus vite.

Comment pendre Guiteau.—Guiteau est condamné à être pendu le 30 juin. Le "Courrier des États-Unis" publie à ce sujet les curieuses remarques qui suivent:

"Il paraît qu'une vieille loi non abrogée du Maryland et applicable dans le district de Colombie porte que tout condamné à mort doit être pendu, non avec une corde, mais avec une chaîne de fer. On rapporte qu'il y a quelques années un homme de police avait été condamné à mort pour meurtre, et que son défenseur, le général Butler, ayant épuisé tous les secours en nouveau jugement et suris, exigea que la loi fut appliquée littéralement, c'est-à-dire que son client fut pendu à une chaîne.

"La pensée de ce mode inusité de supplice révolta tellement le bon public que le général Grant fut obligé d'accorder une commutation de peine. Quelques personnes prétent à M. Scoville l'intention de suivre, le cas échéant, l'exemple du général Butler, et d'insister sur le droit de Guiteau d'être pendu avec une chaîne. Reste à savoir si le président Arthur aurait le même scrupule que le président Grant."

—Jamais on n'a vu un programme aussi bien rempli que celui du concert de ce soir.

VARIETES

A la correctionnelle; — Vous avez volé plusieurs mouchoirs au plaignant?

— Que j'en ferais? Si on en trouve un sur moi, je paye une tournée à tout le monde.

— Valet de chambre ivre et son maître; — Mais, malheur ux! si l'on te ramasse dans cet état-là sur la rue?

— Oh! j'ai toujours une carte de monsieur sur moi.

— Un détenu s'agitte dans sa cellule; il se démène et crie en s'arrachant les cheveux:

— Une corde! une corde! Le gardien accourt.

— Vous pendre, malheureux! C'est pour cela que vous demandez une corde! Et le détenu répond froidement:

Est-il bête, celui-là! Une corde, c'est pour me sauver!

Une vieille anecdote. Il y a quelques années, un missionnaire avait ramené en Angleterre un nègre de l'intérieur de l'Afrique.

C'était par un hiver rigoureux, un jour, comme le bon Africain traversait un village, tous les chiens du pays s'ameutèrent avec fureur contre ce voyageur, dont la couleur insolite ne leur revenait pas. Le nègre se baissa pour ramasser une pierre et la leur jeter; mais la pierre solidement incrustée dans la glace, résista à tous ses efforts. Ce phénomène de la glace dont il était témoin pour la première fois, plon-

gea le nègre dans un profonde stupefaction.

Singulier pays! l'entendit-on murmurer, on y lâche les chiens et on y attache les pierres!

Le petit André, est un des plus habitués de nos estaminets de jour.

Hier, A... lui disait:

— Vous devez être d'origine étrangère, n'est pas?

— C'est surprenant; vous avez le type russe; fortement accusé. Est-ce que votre père n'était pas Russe?

— Non, monsieur, il était pompier.

Les inventeurs sont toujours à la recherche de moyens plus ou moins pratiques pour éteindre les incendies dans les théâtres.

Un tel propose d'exiger que chaque spectateur se rende au théâtre coiffé d'un casque de pompier et porteur d'une pompe à vapeur.

Tel autre demande que toutes les représentations théâtrales aient lieu en plein air. "De cette façon, a-t-il dit, le public trouvera toujours des issues en cas d'incendie."

Un troisième, à force de chercher, a fini par trouver ce comble lugubre: Eteindre les incendies des théâtres avec les pompes funèbres.

A LOUER

Une maison située sur la rue Saint-Edouard, près de la gare du chemin de fer Québec-Central. Cette maison est munie de toutes les améliorations modernes. Il y a aussi un magnifique hangar, grande cour et plusieurs autres avantages qui en font une résidence très commode. Le site est l'un des plus beaux de la ville. S'adresser à N. LAVOIE, entrepreneur. 16 fév. 1882.—1m

A VENDRE

Une terre située en la paroisse de St-Charles, mesurant deux arpents de front sur quarante de profondeur, rang du sud, avec maison et dépendances de tous construits. Plus une superficie contenue de neuf cents à mille arpents. Conditions avantageuses. S'adresser au propriétaire, LOUIS DEMERS, St-Charles, ou à G.-A. DEMERS, Lévis. 28 janv. 1882.

Acte de faillite 1875

ET SES AMENDEMENTS. In re JEAN POIRE, de Lévis, failli. Le soussigné vendra à la porte de l'église Notre-Dame, dans la ville de Lévis, JEUDI, le 23 JOUR de FEVRIER courant l'immeuble suivant: Un emplacement situé sur la rue Carrier, contenant cinquante piéds de front sur soixant-cinq piéds de profondeur, borne en front par la rue Carrier, en arrière, à Jos. Lemieux, au sud à Charles Carrier et au nord à la Corporation de Lévis avec bâtisses. Cet emplacement est connu sous le No. 141 du cadastre. Vendu à la charge de payer une rechte annuelle de douze piastres à George Carrier, etc. Vente à 10 heures a. m. ALFRED LEMIEUX, Syndic. Lévis, 14 fév.

Traineaux à vendre

Les traineaux suivants sont offerts en vente, et cela à bon marché. Un traineau double. Un cutter. Une carriole. Un traineau ouvert. Un traineau de charrois. —AUSI— Un tour et un établi pour charpentier. Voitures à roues, harnais et charrois. S'adresser à

THOS. ANDERSON

RUE ST GEORGE. 14 janv. 1882.—s

CANAL WELLAND

Avis aux personnes qui s'entendent à poser les lumières électriques. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour lumières électriques" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le 21e jour de FEVRIER prochain, pour éclairer les écluses, etc., sur la nouvelle partie du canal Welland, au moyen de l'électricité. On pourra voir à ce bureau ainsi qu'au bureau de l'ingénieur local, Thorold, un plan indiquant la position relative des lumières projetées; on pourra aussi obtenir une copie imprimée des conditions générales et autres renseignements, soit en s'y adressant personnellement ou par lettre. Les soumissions doivent être faites conformes aux conditions générales. Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 31 janv. 1882. Lévis, 7 janv. 1882.—4f

P.-J. COLLINS

Fabricant de balances brevetées Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, QUEBEC.

JEUNES FILLES demandées

Quelques jeunes filles sachant le français et l'anglais, trouveront de l'emploi pour le fer mars, dans un des nouveaux magasins de marchandises sèches, sur la rue St-Jean, en faisant application à la boîte 936, Bureau de poste, Québec. 27 janv. 1882.—1m

A VENDRE

11,000 briques rouges de première qualité, qui ont déjà servi, mais qui sont propres et en bon ordre. LOUIS BERG, ou M. N. BARLOW, Dépt. du Grand-Tronc. 16 fév. 1882.—1m



CLUB DE RAQUETTES DE LEVIS

Grand concert annuel

A la Salle Lauzon, Lévis

VENDEMI, 17 DU COURANT

Les portes seront ouvertes à 7,30 p. m. Le spectacle commencera à 8 h. p. m. Les billets sont en vente à la librairie du "Quotidien", 16, Côte du Passage, Lévis, chez M. R. Morgan, rue de la Fabrique, MM. Weicht & Cie, Côte de la Montagne, Québec des membres du club et à la porte de la salle, le soir du concert, pour 20 cts. Pour la commodité des personnes de Québec qui désireraient assister à ce concert, le bureau "Prince Edouard" est le temps le permis sera un voyage spécial, laissant le qual du marché Friday, Québec, à 7 h. p. m., et retour à Québec immédiatement après le concert. J. McKenna, Sec.-Trés. 15 fév. 1882.—3f

A VENDRE

La maison appartenant à M. Cantin, située sur la rue Saint-Laurent, près de la station du Grand-Tronc, à deux étages en pierre et en briques, sera vendue à de très bonnes conditions et à bon marché. S'adresser au propriétaire, M. JEAN CANTIN, charpentier, Chantier Bursail, station du Grand-Tronc.

AVIS

A une assemblée du Conseil Municipal du village Lauzon, tenue le 6 février dernier, il a été proposé et résolu unanimement: Que toutes manufactures établies dans les limites du dit village soient exemptées de toutes taxes et licences municipales à percevoir durant la période de vingt ans à dater de leur établissement dans le dit village à condition toutefois que les dites manufactures n'emploient pas moins de 40 personnes annuellement. H. BOURASSA, Sec.-Trés., M. V. L. 11 fév. 1882.—3m

A VENDRE

DEUX EMPLACEMENTS avec MAISONS et ECURIES, situés à dix arpents de l'église Ste-Marie Beauce, à vendre à des termes faciles et à bon marché. S'adresser au propriétaire, M. J. A. FONTAINE, Bûcher, Station Rivière-du-Loup (en bas) ou à M. H. FONTAINE, voisin des emplacements. 10 fév. 1882.—3m

A LOUER

Au village de Lauzon, près de l'église de St-Joseph de Lévis, un magasin préparé pour le détail des marchandises et des épiceries, avec un hangar à deux étages situé en arrière. Ce magasin est dans le voisinage du Bassin de radoub, sur la ligne du chemin de fer du Québec-Central maintenant en construction, et à quelques pas de la ligne projetée de l'embranchement de St-Charles. S'adresser à F.-X. COUILLARD, Village de Lauzon. 31 janvier 1882.—1m

R. P. VALLEE, avocat, BUREAU:—No 84, Côte Lamontagne, (près de MM. Hamel & Frère).—RESIDENCE: No 108, rue du Roi, St-Roch, vis-à-vis le Presbytère. Sait les Cours de Montmagny et de Beauce

JAMES O. PATERSON Marchand de Chapeaux et Fouritures, 27, rue Beaulieu, Haute-Ville, Québec.

Anciennes Maisons T. H. HARDY, F. X. GAGNEY & Cie, A. T. GARANT (Successeur) LIBRAIRE

No 19, rue St Jean, Haute-Ville, (Porte voisine, Banque d'Economie) QUEBEC Importe d'Angletterre, de France, d'Allemagne et du Continent, divers objets, tels que Livres, Vins de Messe, Cigares, Eau-de-vie, Vins, etc., etc. Papier soie, couicr de rose, carmin, etc., feuilles de rose, etc., fourillures pour fleurs; Galon, France, Glaces, Payettes, Canatille or et argent, etc., Fouritures de Bureau, etc., etc.

Avis important

Le soussigné se propose de partir pour Manitoba et prie tous ceux qui sont en dettes envers lui de vouloir bien le payer...

Jesse Joseph, junr., 59 et 61, RUE DALHOUSIE QUEBEC.

MARCHANT DE Peintures, de Vernis, de Couleurs en poudre, d'Éponges et de Colle forte,

Verres à vitres "Star," double épaisseur et polis.

Verre de couleur et d'ornementation UN ASSORTIMENT COMPLET DE PINCEAUX, Etc.

Huile de Castor, d'Olive et de Loup-Marin, et l'Huile de Lin double, bouillie et crue.

FOURNITURES DE PEINTRES ET D'ARTISTES.

23 sept.

THE

Noir, Vert et Japon De toutes les sortes et de tous les prix

Un assortiment très complet à des prix réduits.

A. JOSEPH & FILS RUE DALHOUSIE QUEBEC.

La Métropolitaine Société mutuelle de bienfaisance.

Incorporée d'après les Statuts provisoires du Canada, chapitre 71

Président, WM. DONAHUE, marchand. Vice-Prés., H. EVANS, (H. Evans Bros.) Gérant général, A. W. BISSON.

Appréciation de Son Excellence le Marquis de Lorne sur cette Institution.

C'est dans des associations semblables aux vôtres que se trouvent ces principes de mutualité, secours et de support qui relèvent les sociétés entre elles.

On y enseigne aussi l'importance de faire des économies durant le temps de la jeunesse, de la santé et de l'énergie de se créer des ressources pour le vieil âge et la pauvreté, et pour ceux laissés derrière nous dans la détresse; et de cette manière on forme des habitudes d'économie qui sont un grand nombre de vos concitoyens. En conséquence votre association rencontre mes plus sincères souhaits pour sa prospérité, et j'espère que vos efforts continueront à se répandre dans toutes les parties de la Puissance.

MM. les médecins des comtés de Beauport et Dorchester qui désirent agir comme médecin examinateur dans leur localité sont priés de correspondre avec le soussigné.

JOSEPH T. LACHANCE, River Gilbert Gold Mines, Agent général pour le district de Beauport. 3 fév. — 1m

AGENCE A LEVIS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LE FEU PHENIX DE LONDRES - - - - ANGLETERRE

Responsabilité illimitée des actionnaires. Sécurité absolue pour les assurés. Assurances payées immédiatement et avec libéralité.

On assure au plus bas prix possible. Arrangements spéciaux pour les bâtiments soies, et aussi pour granges et produits de fermettes.

Le soussigné, agent pour Lévis et les campagnes voisines, sollicite le patronage de ses amis et du public, pour cette compagnie si favorablement connue de tous. JOSHUA THOMPSON, Agent. 79, rue Commerciale, Lévis, 30 nov.

Mountain Hill House (HOTEL DION)

COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC. Nouvellement meublé. Tout le confort d'un hôtel supérieur. A proximité des Chambres du Parlement. E. DROS & CIE, Propriétaires

Depot de Machines à coudre W. D. ROSS, agent général 31, Côte du Passage, Lévis

Vente à l'encan tous les MARDIS et VENDREDIS à 8 heures p.m. Agent pour la véritable machine à coudre "SINGER" aussi les machines à coudre de "White" de seconde main. VENDU AVEC GARANTIE.

Nouveaux Fruits

DE LA RECOLTE 1881

Les plus Beaux qui aient été Importés à Québec. H.

Très Beaux Raisins Impérial Dehesa

Très Beaux Raisins Dehesa, Beaux Raisins Dehesa, Raisins London Layers, do Loose Muscated, do Valencia, do Sultana.

Prunes françaises en jarre de 2 et 4 lb.

Figues Eleme ou Layers, Amandes Jordan.

A VENDRE PAR

A. WATTERS

rue St Jean, Québec



Odl. Vallières & Cie.

Horlogers-Bijoutiers, No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévis.

A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONGS. Montres et horloges réparées avec soin et garanties. Lévis, 7 juin 1880.



Chemin de fer Intercolonial.

ARRANGEMENT

POUR LA

Saison d'hiver 1881-82

A PARTIR DE

LUNDI, le 21 NOVEMBRE

Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit :

Table with columns: Départ, Temps de C. de F., Temps de Québec. Rows include Express pour Halifax et St. Jean, Train d'accommodation et malle, Train de Fret.

Table with columns: Départ, Temps de C. de F., Temps de Québec. Rows include Express de Halifax et St. Jean, Train d'accommodation et malle, Train de Fret.

Les Trains pour HALIFAX et ST. JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton.

Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jeudis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean.

Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 15 novembre 1881.



JOS DONATI WATCH-MAKER & JEWELLER

PRESENTE DE HAUT GOUTS RICHES NOUVEAUTÉS

Horloges et Bijouteries de grande valeur

—chez—

JOSEPH DONATI,

158, rue St-Jean, et 241, rue St-Paul.

[VIS-A-VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER D'ENDE] M. DONATI vient de recevoir à ses deux magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An le plus riche assortiment d'horloges et de bijoux qu'il y ait dans Québec.

M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par un balancier où est assis un amour doré. Le choix de montres, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés.

Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le Jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI.

M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$1.00 et des horloges de puis \$1 jusqu'à \$80.

Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la vente à réduction durera tous les mois aux deux magasins.

Les montres, horloges, bijoux, boîtes de musique et de chimie sont réparés avec une attention toute particulière à des

PRIX TRÈS MODÉRÉS. 13 déc 1881



Chemin de Fer Q., M., O. et O

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE

Lundi, 2 janvier 1882

Les Trains circuleront comme suit :

Table with columns: Mixte, Maille Express. Rows include Départ de Hochelaga pour Ottawa, Arrivée Ottawa, Départ de Ottawa pour Hochelaga, Arrivée Hochelaga.

Table with columns: Mixte, Maille Express. Rows include Départ de Hochelaga pour Québec, Arrivée Québec, Départ de Québec pour Hochelaga, Arrivée Hochelaga.

Table with columns: Mixte, Maille Express. Rows include Départ de Hochelaga p. St-Jérôme, Arrivée St-Jérôme, Départ de St-Jérôme pour Hochelaga, Arrivée Hochelaga.

Table with columns: Mixte, Maille Express. Rows include Départ de Hochelaga p. Joliette, Arrivée Joliette, Départ de Joliette p. Hochelaga, Arrivée Hochelaga.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa.

Tous les trains de passagers, sont pourvus de Chars Palaïs le jour et de Chars Dortoirs la nuit.

Les Trains allant et venant de Ottawa font coïncidence avec les Trains allant et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec, à 4 p. m.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End 10 minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13, Place d'Armes. Bureau des Billets, 13 Place d'Armes, et 202, rue St-Jacques, Montréal.

Vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, Québec. Vis-à-vis l'Hôtel Russell, Ottawa. L. A. SENECA, Sur. Gén.

Venant de paraître

MGR. LE SAINT-VALLIER

ET

L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC

Histoire—Traditions—Biographies

Grand volume in octavo Royal de plus de 700 pages avec portraits

Chaque exemplaire broché \$2.50

L'ouvrage sera envoyé par la maille franc de port à toutes les personnes qui en feront parvenir le prix à l'HOPITAL GENERAL de Québec, ou à

M. J.-N. DUQUET, seul agent pour le Canada. 223, rue St Jean, Québec. 8 fév. 1882.—1m

FOURRURES!

MON assortiment de Fourrures est maintenant au complet et offert en vente à des prix raisonnables :

Capots pour Messieurs en Astracan et en Raton, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames, en Loutre, Astracan et Mouton de Pers, Mazchons, Casquettes, Boas, etc., etc

Aussi : Gants de chevreuil, de chevre et de laine.

FOURRURES TEINTES ET REFAITES

James C. Paterson

27, RUE BUADE, Québec. 10 octobre 1881



CHEMIN DE FER

Quebec Central

Service régulier entre Sherbrooke et Québec et St Joseph, l'endroit le plus rapproché des mines d'or de la Chaudière, par le chemin de fer.

A PARTIR DE

Lundi, 9 janvier 1882

Les convois partiront comme suit :

Train de passagers. Laisse Sherbrooke... 8.15 A. M. Arrive à la Jonction de Beauco... 1.15 P. M. Arrive à Lévis... 3.15 " Laisse Lévis... 12.00 " Arrive à la Jonction de Poanoo... 2.00 " Arrive Sherbrooke... 7.00 " Train mixte. Laisse Sherbrooke... 7.00 A. M. Arrive Jonction de Beauco... 3.40 P. M. Laisse Jonction de Beauco... 6.50 A. M. Arrive à Sherbrooke... 2.50 P. M. Ligne de Lévis à St Joseph, Beauco. Laisse St Joseph... 6.00 A. M. Arrive Lévis... 9.30 " Laisse Lévis... 4.00 P. M. Arrive St Joseph... 7.30 "

Le départ et l'arrivée des différents convois seront tenus sur l'heure de Montréal.

Les trains courent sur l'heure de Montréal.

Le chemin de fer Québec Central est la seule voie ferrée qui offre des communications avec les célèbres mines d'or de la Chaudière; c'est aussi la route la plus directe entre Québec et Newport, les Montagnes Blanches, Boston et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre.

Les voyageurs quittant Lévis, sur l'Express, à une heure après-midi, arriveront, via le chemin de fer du Passumpsic, à NEWPORT... 9.40 P. M. BOSTON... 8.30 le matin suivant JAMES R. WOODWARD, Agent général

LEVEE et ALDEN, agents des billets, vis-à-vis l'Hôtel St Louis. 7 janvier 1881.

Le chemin de fer Québec Central est la seule voie ferrée qui offre des communications avec les célèbres mines d'or de la Chaudière; c'est aussi la route la plus directe entre Québec et Newport, les Montagnes Blanches, Boston et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre.

Les voyageurs quittant Lévis, sur l'Express, à une heure après-midi, arriveront, via le chemin de fer du Passumpsic, à NEWPORT... 9.40 P. M. BOSTON... 8.30 le matin suivant JAMES R. WOODWARD, Agent général

LEVEE et ALDEN, agents des billets, vis-à-vis l'Hôtel St Louis. 7 janvier 1881.

Le chemin de fer Québec Central est la seule voie ferrée qui offre des communications avec les célèbres mines d'or de la Chaudière; c'est aussi la route la plus directe entre Québec et Newport, les Montagnes Blanches, Boston et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre.

Les voyageurs quittant Lévis, sur l'Express, à une heure après-midi, arriveront, via le chemin de fer du Passumpsic, à NEWPORT... 9.40 P. M. BOSTON... 8.30 le matin suivant JAMES R. WOODWARD, Agent général

LEVEE et ALDEN, agents des billets, vis-à-vis l'Hôtel St Louis. 7 janvier 1881.

Cheveux a bon marche

Une réduction de 20 par cent est offerte au magasin de M. V Desplats sur toutes espèces d'ouvrages en cheveux.

Façons de première qualité et de tous les prix à vendre avec garanties.

N'oubliez pas la célèbre préparation "L'Onguent des cheveux gris" V. DESPLATS, Perruquier et marchand de cheveux 234, RUE ST-JEAN, QUEBEC. 14 dec. 1881.—1m

Joseph Lepage

IMPORTATEUR DE BIÈRES, VINS, LIQUEURS, SIROPS DES BARBARES

Thés, Sucres bruts et raffinés, Sucre d'Erable, Huile de Morue, de Loup Marin, et Huile d'Olive et Huile à Machine, Dépôt d'huile de Charbon, Cafés ronds, savons de toilette et à laver, allumettes "Telegraph" Riz, Berley, Rosine, Coltar.

Assortiment général d'épicerie. 17 et 19, RUE ST-JACQUES, QUEBEC

RESTAURANT ROYAL

(Queen Restaurant)

Alphonse Poulin désire attirer l'attention des voyageurs et du public sur le fait qu'à son établissement, on trouve une table servie dans tous les goûts, à la minute et avec politesse; qu'il y a place pour tous ceux qui voudront bien lui faire une visite, à l'angle des rues

ST-JEAN ET DU PALAIS Liqueurs du crû et cigares des meilleures marques. Spécialité: Huitres servies de toutes les façons. Un visite fera plaisir. A. POULIN, Propriétaire du Restaurant Royal. 22 juin 1881.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN 17 février 1882.

LE Crime de l'Omnibus.

(Suite)

—Sur vous, madame! Ne craignez-vous pas...

—Qu'elle ne me fatigue? Oh! pas du tout. Elle ne tombera pas, j'en répons, car je vais la soutenir, repris la dame en passant son bras autour de la dormeuse.

Le grand brun s'inclina sans insister. Il était bien élevé, et il trouvait qu'il en avait trop fait en se mêlant de ce qui ne le regardait pas.

—Ces jeunes gens d'à présent, ça fait pitié, dit entre ses dents la grosse femme au bonnet. Moi, j'ai poussé la charrette toute la soirée pour vendre des oranges, et, s'il fallait, j'aurais encore des jambes pour monter à pied jusqu'en haut de Montmartre. Ah! si celle-là s'en allait danser à la Boule-noire ou à l'Élysée, c'est ça qui la réveillerait. Mais pour rentrer chez maman, bernique! il n'y a plus personne.

Elle en fut pour ses réflexions. La jeune fille qu'elles visaient ne bougea point. La voisine dont l'épaule servait d'oreiller fit semblant de ne pas avoir entendu, et l'artiste assis en face d'elles ne dit mot, quoiqu'il eût bien envie de rabrouer un peu cette commère mal-apprise.

Il se remit à observer, et il s'attendrit presque en voyant que la dame voilée s'emparait doucement des mains nues de l'endormie et les replaçait dans le maigre manchon que la pauvre fille portait suspendu à son cou par une cordelière éraillée.

—Une mère ne soignerait pas mieux son enfant, pensait-il. Et moi qui prenait cette excellente femme pour une chevreu se d'aventures. Pourquoi? Je me le demande. Parce qu'elle a accepté la place d'un monsieur, et parce qu'elle l'a remercié en se laissant serrer le bout des doigts. Eh bien, ce galant personnage en sera pour sa politesse... et peut-être pour une fluxion de poitrine, car on doit geler là-haut.

—C'est égal, je voudrais bien voir toute la figure de la fillette qui dort d'un si profond sommeil. Les lignes du bas sont parfaites. Elle ne doit pas rouler sur l'or, cette petite, à en juger par sa toilette, je parierais volontiers qu'elle consentirait à poser pour la tête.

Si elle s'arrête en chemin, je ne m'amuserai pas à la suivre; mais si elle va jusqu'à la place Pigalle, je lui proposerai en descendant de me donner quelques séances.

Espérons qu'elle ouvrira les yeux avant la fin du voyage. L'omnibus roulait toujours d'un train à faire honte aux fiacres. Les deux vigoureux perchons qui le traînaient distançaient toutes les rosses que les loueurs de voitures attendent, dès que le soleil est couché. Ils allaient d'autant plus vite qu'aucun voyageur ne demandant le cordon, le cocher, qui n'était pas obligé de les retenir souvent pour laisser descendre quelqu'un les poussait tant qu'il pouvait. C'était à peine s'il s'arrêtait aux stations réglementaires.

Personne à prendre au bureau de la rue Louvre; personne non plus au bureau de la rue Croix-des-Petits-Champs. Place de la Bourse, il y eut

du changement. Trois femmes assises à l'entrée de la voiture furent remplacées par une famille bourgeoise, le père, la mère et un petit garçon. Mais les voyageurs du fond ne bougèrent pas.

La jeune fille dormait toujours, appuyée sur sa charitable voisine; la marchande d'oranges avait fini par s'assoupir; d'autres femmes somnolaient aussi; de sorte qu'après la station de la rue de châteaudun, qui est la dernière, quand l'attelage renforcé d'un troisième cheval, se mit à gravir la rude de la côte de la rue des Martyrs, l'intérieur de l'omnibus ressemblait à un dortoir.

La massive machine roulait comme un navire balancé par la houle et berçait si doucement les passagers, qu'ils se laissaient presque tous aller peu à peu docliner de la tête et à fermer les yeux.

Il n'y avait guère que le grand brun qui se tint droit. Le conducteur suivait à pied pour se dégourdir les jambes, et le cocher faisait cliquer son fouet pour se réchauffer.

Au dernier tiers de la montée,

la grosse commère se réveilla en sursaut et se mit aussitôt à crier qu'elle voulait descendre.

L'endroit n'est pas commode pour arrêter, car la pente est si roide que les chevaux glissent et reculent aussitôt qu'ils cessent d'avancer. Les dames qui tiennent à mettre pied à terre avant d'arriver au haut de l'escarpement doivent requérir l'aide du conducteur.

Ainsi fit la femme obsédée, non sans gronder des mots peu gracieux à l'adresse de ce brave employé qui n'arrivait pas assez vite pour la recevoir dans ses bras. Elle se précipita vers la sortie en écrasant les orties de ses voisins, et des qu'elle eut touché le pavé, elle se mit à crier qu'elle était descendue trop tôt, qu'elle aurait dû attendre jusqu'à l'avenue Trudaine, puisqu'elle demeurait chaussée Clignancourt, et cent autres récriminations qui n'émurent personne.

Elle se décida pourtant à marcher, et l'omnibus continua son ascension qui touchait à son terme.

(A suivre)